

Les Nouvelles

de

L'ASSOCIATION JEAN CARMIGNAC

(Editions F.-X. de Guibert) **3 rue Jean-François Gerbillon 75006 Paris**

"Les Evangiles sont des documents historiques, presque des chroniques, de toute première main."
J. Carmignac

n°10 - avril 2001

Mademoiselle Demanche entrée à la maison du Père

- 1...Mademoiselle Demanche et Madame Cuny, entrées à la maison du Père.
- 2...Et voici que tu concevras en ton sein (Luc I, 3), par Françoise Demanche.
- 3...Congrès : « S^t Luc évangéliste Témoin pour l'an 2000 de la foi qui unit », par un de nos adhérents.
- 4...Souvenirs de conversation avec l'abbé Carmignac (II^{ème} partie), par Maximilien-Marie Mitifiot.
- 5...Que devient la Tunique après la Résurrection ? (II^{ème} p.), par François Le Quéré.
- 7...La position des Linges selon Jean 20, 6-7, (VI^{ème} partie), par l'abbé Carmignac.
- 9...A propos des "événements qui se sont passés parmi nous", par Charles Commeaux.
- 10...Morceau de la croix dite « du Bon larron », conservée à la Basilique Sainte Croix de Jérusalem à Rome.

Notre Conseil d'Administration a l'immense chagrin d'annoncer le décès de Mademoiselle Françoise Demanche, survenu le 30 mars chez elle à Salles-sur-Mer. Co-fondatrice de notre Association celle-ci subit ici un deuil d'une conséquence énorme puisque, proche collaboratrice de l'Abbé Carmignac, c'est elle en particulier qui, après la mort de celui-ci, avait classé tous ses papiers : ceux-là mêmes qui furent ensuite portés à l'Institut Catholique et dont nous possédons, grâce à elle, la liste. D'une fidélité exceptionnelle à l'abbé Carmignac et à son esprit, elle était aussi chef de rédaction de notre bulletin. Le prochain numéro verra un exposé plus détaillé de sa vie et de son action pour la mémoire de l'abbé Carmignac.

A ses sœurs, à sa nièce qui l'a soignée tout au long d'une pénible maladie pulmonaire, nous adressons, au nom de l'Association Jean Carmignac, nos condoléances les plus vives et l'assurance de nos prières.

Une messe sera dite à Paris à l'intention de Mademoiselle Demanche. La date, l'heure et le lieu en seront annoncés par Le Figaro. Vous y êtes tous conviés.

Quelques jours avant la disparition de Mademoiselle Demanche, un autre douloureux décès nous a frappés dont nous voulions vous faire part en ces termes :

Une triste nouvelle

Notre Association est en deuil. En effet Madame Cuny, l'épouse de notre Président, vient de nous être enlevée des suites d'une cruelle maladie. Et nous lui devons ici l'hommage d'une immense gratitude. En effet elle nous a toujours soutenus depuis les tout débuts de notre Association, ne renonçant à aucun sacrifice

pour aider à sa vitalité. C'est grâce à son soutien que Monsieur Cuny a accepté de prendre la direction très délicate d'un petit groupe de rebelles qui aujourd'hui est devenu notre belle Association. Toujours présente, toujours disponible, même lorsque sa maladie la faisait cruellement souffrir, elle avait tenu à prendre part à la messe de notre Assemblée Générale d'octobre dernier mais avait dû se retirer avant la fin de la réunion tant ses forces s'étaient affaiblies. Ne se plaignant jamais, elle n'était que sourire. Il nous faut maintenant la prier pour qu'elle demande au Seigneur auprès de qui elle se trouve certainement, de protéger, d'éclairer et d'aider notre Association et le but si important qu'elle défend – et dont Madame Cuny était un vaillant supporter - : l'historicité des Evangiles.

A Monsieur Cuny et à leurs nombreux enfants vont nos condoléances les plus vives et l'assurance de nos prières.

De nombreuses messes ont déjà été dites ou le seront pour chacune de nos amies. Nous vous demandons de vous joindre à elles par la prière.

« Et voici que tu concevras en ton sein... » Luc I, 31

Jusqu'à la fin Mademoiselle Demanche a aimé notre association et tenu son rôle de chef de rédaction de ce bulletin. Voici l'article qu'elle n'avait pu écrire elle-même mais que, sur ses directives, nous nous apprêtons à publier.

Nous en possédons d'autres préparés ou ébauchés par elle...

Mademoiselle Demanche nous demande de transmettre à nos lecteurs une analyse - presque une découverte - faite par le Père Ignace de La Potterie et publiée par plusieurs revues catholiques. Il s'agit du sens à donner au verset 31 du chapitre I de Saint Luc, celui où l'ange de l'Annonciation déclare à la Vierge :

« Et voici que tu concevras en ton sein »

La précision « en ton sein » peut sembler inutile mais c'est une grave erreur, une audace inadmissible que de la supprimer nous dit cet exégète. En effet à l'analyse cette expression indique une conception exceptionnelle sans l'intervention d'un homme.

Le Père de La Potterie compare en effet cette expression avec celle de Saint Matthieu (I, 23) qui reprend celle d'Isaïe : « Voici que la Vierge aura en son sein et mettra au monde un fils ». Ici, puisque l'ange s'adresse à la Vierge à la deuxième personne, le sujet « Vierge » disparaît pour être remplacé par « tu » (mais à deux reprises auparavant Saint Luc avait précisé que l'interlocutrice de l'ange était vierge). Comment va-t-il s'y prendre pour que la conception de Jésus soit reconnue comme œuvre divine ? Il va utiliser cette formulation absolument unique dans toute la Bible de « concevoir en son sein » qu'il n'emploie précisément que pour la mère de Jésus. L'Ancien Testament utilise très fréquemment les expressions « recevoir en son sein » et « avoir en son sein » qui l'une comme l'autre n'excluent pas le rapport sexuel. Le verbe « concevoir » y est aussi très fréquent. Saint Luc met ici ensemble ces deux expressions pour expliquer que la conception est arrivée précisément « dans le sein de la Vierge Marie », qu'elle a été tout intérieure, réelle mais non physique, à la suite d'une action fécondante spirituelle. L'auteur fait remarquer que pour Sainte Elisabeth, la cousine de la Sainte Vierge et la mère de Saint Jean Baptiste, qui n'était pas vierge, Saint Luc utilise deux fois le verbe concevoir mais justement sans « en son sein » :

« Elisabeth, sa femme, conçut et elle se tint cachée durant cinq mois » (I, 24).

« Et voici qu'Elisabeth, ta parente, vient elle aussi de concevoir un fils en sa vieillesse » (I, 36).

Alors que pour la Vierge, outre le verset que nous analysons, nous trouvons plus loin :

« Comme il avait été appelé Jésus par l'ange avant d'avoir été conçu en son sein » (II, 21).

Jésus est bien le Fils d'une Vierge et de Dieu.

Le Congrès international d'Etudes bibliques :
« Saint Luc évangéliste. Témoin pour l'an 2000 de la foi qui unit ».

Un adhérent nous écrit :

Le Congrès international d'Etudes bibliques « Saint Luc évangéliste. Témoin pour l'an 2000 de la foi qui unit » s'est tenu à Padoue du 16 au 21 octobre dernier. J'en ai lu un reportage sur la revue « Il Regno », des Pères Déhoniens. De nouvelles hypothèses sur les sources ont été émises : « Nous avons relevé la désaffection progressive pour la méthode historico-critique – qui était présupposée pour le traitement de la question Synoptique – et l'intérêt croissant pour l'analyse *synchronique* des Evangiles. A. Poppi a comparé l'ensemble de l'Evangile de Luc avec les deux autres Synoptiques. Il ne considère pas que le problème synoptique, surtout en ce qui concerne Luc, soit résolu par la théorie classique des deux sources (Marc et la source Q), acceptée par la majorité des exégètes. D'ailleurs en appliquant une telle hypothèse de façon rigide, on risque de réduire fortement la *probité historique* de l'évangéliste, en mettant en discussion la fiabilité du matériel qui lui est propre et celle des modifications et amplifications qu'il apporte aux passages communs avec les deux autres Synoptiques. Ces variations pourraient être autre chose que des modifications ou des ajouts de Luc à Marc ou à la source Q : Luc pourrait les avoir lui-même tirées de sources plus anciennes. L'auteur en effet se révèle bien informé non seulement en ce qui concerne la Bible grecque de la Septante qu'il cite à merveille (parfois sous forme de simple allusion) à la façon des rabbins dans le texte et le contexte, mais aussi relativement à la culture et aux traditions hébraïques. Par ailleurs beaucoup d'exégètes (parmi lesquels M. Wilcow, G. Segalla et A. Poppi) considèrent que Luc utilise aussi des *sources hébraïques*. S. Principe a démontré que le texte de Colossiens 4, 13 (celui sur lequel se sont uniquement fondés les pères des premiers siècles pour dire que Luc était d'origine païenne) n'oblige pas en ce sens. Voilà pourquoi se fortifie toujours plus l'hypothèse, formulée par certains exégètes récents et en dernier lieu par Principe, que Luc était d'*origine hébraïque* et donc était un *rabbin* hébreu d'Antioche (à moins qu'il n'ait été Lévitte comme Barnabé, ou prêtre). L'hypothèse mérite d'être approfondie ultérieurement. Si elle est confirmée comme certaine ou au moins plausible, il faudra revoir beaucoup d'hypothèses sur l'origine et les sources grecques de Luc et surtout sur les motivations des structures théologiques de son œuvre affirmant une unique Eglise et une unique histoire du salut depuis Abraham jusqu'à Paul. »

Tout cela me semble extrêmement intéressant et positif pour nous. Qu'en dites-vous? Derrière Luc aussi, par conséquent, nous aurions une matrice hébraïque !

Nous remercions toutes les nombreuses personnes qui continuent à jour de leur cotisation et rappelons que celle-ci est fixée à 100 francs par an, 50 francs en cas de nécessité. Vous pouvez adresser soit un virement postal au CCP : LA SOURCE 44 655 98 B, soit un chèque bancaire ou postal rédigé au nom de "Association Jean Carmignac" au siège de notre association (Editions F.-X. de Guibert) 3, rue Jean-François Gerbillon, 75006, Paris. Merci !

Souvenirs de conversations avec l'abbé Carmignac

...que le Frère Maximilien-Marie a entrepris de nous rapporter dans le dernier numéro. En voici la suite :

J'étais alors chargé d'un cours d'initiation biblique à la maison de formation de mon Institut et je m'autorisais de la bienveillance avec laquelle Monsieur l'abbé Carmignac m'avait entretenu pour lui poser quelques questions qui me tenaient à cœur.

Je me souviens en particulier d'une conversation très libre qui eut lieu au cours d'un déjeuner. C'était à propos des traductions françaises de la Bible et des éditions courantes qu'on en trouve.

J'expliquais les réticences que j'avais à propos de la « T.O.B. » (traduction œcuménique de la Bible) et les discussions un peu vives que j'avais eues à ce sujet avec des confrères, religieux ou prêtres, qui considéraient cette traduction et ses notes comme un travail sérieux, scientifique et fiable, et qui n'hésitaient pas à y recourir pour la préparation de leurs sermons ou de leurs enseignements... Avec les personnes présentes, nous demandâmes donc l'avis de l'abbé Carmignac.

Il eut un bon et fin sourire : « Que l'on ne me dise surtout pas que la T.O.B. est un ouvrage de référence, ni une traduction rigoureuse et scientifique ! Et je sais de quoi je parle, puisque je suis mentionné parmi les collaborateurs de cette traduction !

Avec humour, il nous raconta alors comment il avait été sollicité pour la traduction et l'introduction à l'un des petits prophètes, puis de quelle manière, et contre son gré, on avait voulu publier son travail dans la T.O.B..

Sa réaction de protestation venait du fait qu'il n'avait pris conscience qu'après avoir remis le travail qu'on lui avait demandé de ce qu'étaient les prétentions de cette publication, mais aussi ce qu'était en réalité la mentalité exégétique de la plupart des traducteurs ou commentateurs avec lesquels son propre travail serait publié...

Plusieurs personnes demandèrent alors l'avis de l'abbé sur les traductions françaises courantes, et laquelle était la plus recommandable pour l'usage courant des fidèles. Sans hésitation, il nous conseilla d'utiliser de préférence les vieilles éditions qui présentaient de sérieuses garanties de catholicité, même s'il n'en était aucune de véritablement parfaite. Je crois l'avoir amusé alors en lui parlant de mon enthousiasme pour la traduction du Maître de Sacy (elle n'avait pas encore été rééditée et on ne pouvait la lire que dans des éditions du XIXème siècle !), mais il me dit qu'il comprenait mon admiration pour cette version qui alliait une réelle sûreté doctrinale à l'extraordinaire beauté de la langue classique.

Frère Maximilien-Marie Mitifiot

Certains de nos amis qui figuraient sur la liste des adhérents de « L'Association des Amis de l'abbé Carmignac » à la date du 18 octobre 1997, ont reçu une lettre pour leur demander de rejoindre cette association (président actuel Monsieur Sentis, secrétaire Monsieur le Masne). Nous tenons à préciser qu'il n'existe actuellement aucun projet d'un éventuel regroupement de notre association avec celle présidée par Monsieur Sentis.

Que nos adhérents sachent donc que nous suivons simplement notre chemin avec comme principal objectif la défense de l'historicité des Evangiles.

Le Conseil d'Administration de l'association Jean Carmignac.

Que devient la Tunique après la Résurrection ?

(Suite de l'article du Père Le Quéré)

Jean, le disciple bien aimé à qui avait été confiée Marie, était de famille sacerdotale et il lui était interdit de conserver chez lui des linges souillés de sang sous peine de contracter une grave impureté légale. Il était l'ami de cœur de Jésus et avait voulu plus qu'un autre témoigner de ce qu'il avait vu. Il l'a fait par son Evangile dont le caractère chronologique ne manque pas de frapper :

Jésus a opéré sous les yeux de ses disciples beaucoup d'autres signes qui ne sont pas rapportés dans ce livre. Ceux-ci l'ont été pour que vous croyiez que Jésus est le Fils de Dieu et pour que, en croyant, vous ayez la vie en son nom. (Jean ch. XX v. 30/31)

Par contre Pierre était de Galilée, une région où se mêlaient races et langues et qui à cause de cela relativisait les strictes observances légalistes des Judéens. Il avait été très proche du Christ et choisi par lui pour rassembler la jeune Eglise dans l'unité.

Il pouvait, à ce titre et sans enfreindre les tabous du sang, être dépositaire de ces précieuses reliques.

D'ailleurs, en ce qui concernait les linges récupérés dans le tombeau, le Christ ressuscité n'était plus un mort ; du Suaire était sorti un vivant. C'est pourquoi, ayant constaté que le tombeau était bien privé de la présence d'un mort, Jean, qui était d'abord resté dehors, avait pu au matin de Pâques y pénétrer à son tour après que Pierre eut constaté l'absence du mort.

Tous deux avaient alors constaté l'étrange et inattendue disposition des linges.

Par contre, la Tunique restait un linge impur souillé du sang d'un condamné lui-même réputé impur par sa seule condamnation à mort qui le rejetait de la société. Pour les vrais disciples du Christ, ces impuretés légales n'avaient plus d'importance : Christ était bien vivant.

Souvenir précieux de nombreux actes importants de la vie du Christ et pour les raisons exposées ci-dessus, la Tunique était digne d'être conservée mais il fallait qu'elle soit préservée de tout danger de profanation.

La Tunique ne pouvait être conservée dans une maison juive sans la rendre impure.

Par contre, si elle était déposée dans une maison juive déjà rendue impure par le travail qui s'y faisait habituellement, elle se trouvait entourée des meilleures protections car aucun juif n'aurait osé y pénétrer.

Mais elle risquait aussi d'être profanée par les Romains en cas d'arrestation de Pierre ou en cas de perquisition chez des disciples qui l'auraient cachée chez eux.

Or, les Actes des Apôtres mentionnent plusieurs arrestations de Pierre.

Il était donc dangereux de garder ce précieux dépôt en Judée et surtout à Jérusalem.

D'autant que, avec la lapidation d'Etienne, dont Saul, le futur Saint Paul avait approuvé le meurtre, (Actes ch. 8, v. 1/2) une violente persécution affecta vite la jeune Eglise (vers 34-36).

En ce jour-là éclata contre l'Eglise de Jérusalem une violente persécution, tous se dispersèrent dans les contrées de la Judée et de la Samarie, sauf les Apôtres... Quant à Saul, (non encore converti) il ravageait l'Eglise, il pénétrait dans les maisons, en arrachait hommes et femmes et les jetait en prison... (Actes ch. 9, v. 32)

Or il arriva que Pierre (particulièrement recherché comme chef de l'Eglise) qui se déplaçait continuellement, descendit chez les saints qui habitaient à Lydda... (Actes ch. 9, v. 32)

Après y avoir guéri un paralysé, Pierre gagne ensuite Joppé où il avait été appelé pour guérir une disciple nommée Tabitha qui mourut et qu'il ressuscita. *Tout Joppé fut au courant. Pierre demeura ensuite assez longtemps à Joppé chez un certain Simon qui était corroyeur.* (Actes ch. 9, v. 43)

Or, curieusement, c'est à Joppé devenue plus tard Jaffa, et de nos jours Tel Aviv, que l'on retrouve la Tunique plusieurs siècles après, en 590.

Elle est découverte, écrit l'historien Frédégaire (mort vers 660) chez un juif nommé Simon que l'on a contraint sans doute par la torture à révéler le lieu où il la cachait.

Les Actes des Apôtres (ch. 10) précisent que c'est de Joppé, où il séjournait, que Pierre partit pour Césarée afin de répondre à l'appel du Centurion Corneille qui sera le premier païen baptisé par lui.

Pierre y était sûrement encore en 39, date à laquelle il va à Jérusalem où il rencontre Paul pour la première fois (Epître aux Galates, ch. I). Mais c'est depuis Joppé où il semble avoir établi son quartier général qu'il se déplace continuellement (Actes IX, v. 32). Là il y était à l'abri des Juifs.

Pierre, issu de la Galilée où Juifs et païens vivaient côte à côte, pouvait venir loger chez un corroyeur, certes juif, mais pratiquant un métier méprisé des Judaïsants plus intolérants pour exiger la stricte pratique de la pureté légale.

En effet le métier de corroyeur est lié au travail du tannage des peaux de bêtes mortes donc impures. Le Talmud est formel :

« Le monde ne peut exister sans tanneurs mais malheur à ceux qui choisissent ce métier (Kidushin f 82, 2). »

La nécessité de manier des bêtes mortes créant un état permanent d'impureté mettait cette catégorie d'artisans hors la Loi. Aussi enseignait-on qu'à leur égard le précepte du lévirat n'obligeait pas, et que leur belle sœur pouvait refuser de les épouser. Il était même permis à la femme mariée de divorcer si elle n'avait pas été prévenue du métier de son mari.

Le dégoût pour cette catégorie d'hommes allait jusqu'à reléguer les 'tannorions' à cinquante coudées de la ville. Les Actes des Apôtres précisent que la maison de Simon était située au bord de la mer, en dehors de la ville.

Vivant chez Simon le Corroyeur, Pierre était à l'abri de la visite des Judaïsants et se trouvait lui-même marginalisé par rapport aux tabous des impuretés rituelles. Il ne pouvait trouver meilleure cachette pour mettre à l'abri la sainte Tunique ensanglantée.

Père François Le Quéré
(A suivre)

Une exposition a ouvert ses portes au musée de Santa Giulia à Brescia en Italie qui propose cinquante œuvres d'art anciennes relatives aux reliques de la Sainte Croix dont la ville possède une parcelle.

Qui s'est moqué de ces reliques en disant que, vu leur nombre sur terre, une forêt de croix aurait dû avoir été « utilisée » par le Christ ? Page 10 vous trouverez la photographie d'une partie de la croix dite « du bon larron » dont la présence à la basilique de Sainte Croix de Jérusalem à Rome est attestée depuis plusieurs siècles bien que son origine et son authenticité soient contestées. Cette pièce de bois, particulièrement petite, mesure environ 1m.76 x env. 9 cm x env. 5 cm, ce qui suffirait à fournir le monde de 396000 reliques de la taille d'une épingle (2 cm X 1mm x 1mm) et il en existe de plus petites !

L'exposition de Brescia restera ouverte jusqu'au 1er juillet 2001.

La position des linges par Jean Carmignac (VI^{ème} partie)

(suite du texte paru dans les n^{os} 5 à 9)

8) ἔνα

Dans le grec populaire, l'adjectif numéral « un » peut évoluer soit vers un sens indéfini (comme en français où « un » signifie à la fois « un (seul) » ou « un (quelconque) ») soit vers le sens de l'adjectif ordinal « premier ». Comprendre que la mentonnière était à « un seul » endroit (pas à deux ou trois) ou à « un endroit quelconque » aboutit à une banalité inadmissible dans une description aussi importante que celle des vestiges de la résurrection de Jésus : puisqu'on parlait de la mentonnière, à quoi bon préciser qu'elle était quelque part ou qu'elle n'était pas à plusieurs endroits à la fois⁽¹⁾ ? La seule interprétation qui fasse justice au texte est la troisième : la mentonnière était toujours « au premier lieu », c'est-à-dire au lieu où elle était auparavant, c'est-à-dire « au même lieu ». Cette interprétation a déjà été présentée par C. Lavergne et il l'appuie sur trois passages de l'Ancien Testament où אֶל־מָקוֹם אֶחָד signifie « vers le même lieu » : Genèse 1, 9 ; Qohèlèt 3, 20 et 6, 6 - (p.28)⁽²⁾. M. Balagué s'y rallie explicitement (pp.189-191), de même, à quelques nuances près, L. Fossati (p.505), A. Feuillet (1977, pp.264-266 + 1978, pp.249-250), A. Legrand (p.196), F. Gnidovec (pp.144-149).

Mais on peut y ajouter plusieurs témoignages de la Mishnah. Même si le contexte ne permet pas toujours de se prononcer, dans sept cas au moins il est suffisamment clair. Avec la préposition ב, donc בְּמָקוֹם אֶחָד : Erubin VI, 10 : « s'ils placent leur érub en un (seul) endroit (= au même endroit) » ; Hullin VI, 4 : « si l'on tue cent bêtes à un (seul) endroit (= au même endroit)... si l'on tue cent oiseaux à un (seul) endroit (= au même endroit)... si l'on tue cent bêtes et cent oiseaux à un (seul) endroit (= au même endroit) ». Avec la préposition ל, donc לְמָקוֹם אֶחָד : Terumot III, 2 et VII, 6 : « si tous les deux tombent à un (seul) endroit (= au même endroit) » ; Yedayim II, 2 : « si l'eau de deux rinçages tombe à un (seul) endroit (= au même endroit) »⁽³⁾.

En araméen, tout comme en hébreu, לְמָקוֹם אֶחָד (ל) signifie « au même endroit » en Genèse 1, 9 (Targum Neofiti, Targum du Pseudo-Jonathan, Targum d'Onqelos) et dans le Targum de Qohèlèt 3, 20 et 6, 6.

L'ensemble de ces témoignages montre de façon incontestable que εἰς ἓνα τόπον peut signifier « au même endroit », comme le suggère le contexte.

Certes, les langues sémitiques placent généralement אֶחָד ou אֶחָד après le substantif, alors que le grec a placé ἓνα avant τόπον, mais c'est l'habitude du Quatrième Évangile, quand εἰς est adjectif, de toujours le placer avant le substantif : Jean 7, 21 ; 8, 41 ; 10, 16 ; 11, 50 ; 18, 14⁽⁴⁾.

La seule difficulté provient de l'absence d'article : la place de la mentonnière étant alors déterminée par sa place antérieure (et identique), on attendrait un article et l'on ne voit pas pourquoi le grec l'aurait omis. En hébreu la pensée de l'auteur aurait été clairement exprimée s'il avait dit : בְּמָקוֹם הַאֶחָד « à sa première place » ou du moins בְּמָקוֹם הַאֶחָד « à la première place » et alors cet article devrait se retrouver en grec. Mais en araméen אֶחָד peut assez facilement se mettre avant le nom, en position d'état annexe : אֶחָד אֶתְרָא « à la première de place » (= « à la première place ») et ensuite l'état emphatique de אֶתְרָא peut facilement n'être ni senti ni traduit⁽⁵⁾. Si cette solution est exacte elle postule un original araméen (soit écrit, soit pensé) plutôt qu'un original hébreu ; elle rendrait aussi tout à fait normale en grec la présence de ἓνα avant τόπον⁽⁶⁾.

(1) « Il faut bien reconnaître que l'emploi de εἰς, même pris dans un sens prégnant, surprend, après le participe ἐντετυλιγμένον, que ἓνα n'est pas clair, en fin de compte que les trois mots forment une expression vague et banale dans un passage pourtant capital, une expression inutile de surcroît, quand l'adverbe χωρίς suffit pour indiquer la séparation entre les bandes gisantes et la serviette roulée, gisante elle aussi » (E. Delebecque, pp.171-172). Dans le même sens L. Salleron : « Je m'étais, pour ma part, souvent demandé pourquoi l'évangile donne une importance relativement aussi grande à la question des linges trouvés dans le tombeau vide. Car l'idée qui

vient spontanément à l'esprit, c'est que par rapport à la disparition du corps de Jésus la présence des linges est bien secondaire. Tout au plus méritait-elle la mention : (Jésus n'était plus dans le tombeau), il n'y avait que les linges dans lesquels on l'avait enseveli. Or, l'évangile semble apporter volontairement des précisions. Pourquoi des précisions?... L'insistance de l'évangile sur les linges révèle que Pierre et Jean ont été frappés non seulement de trouver ces linges, mais de les trouver dans la disposition où ils leur apparaissent » (n°163, p.17).

(2) À cause de ces deux textes de Qohèlèt, où le « lieu unique » est le tombeau, Claude Tresmontant pense que cette expression désignerait ici le tombeau : la mentonnière serait posée quelque part, « vers un lieu unique », c'est-à-dire « dans le tombeau » (*Le Christ Hébreu : La langue et l'âge des Évangiles*, O.E.I.L, Paris, 1983, pp.301-302, et *Évangile de Jean : traduction et notes*, même éditeur, 1984, p.510). Mais dans Qohèlèt c'est une expression emphatique pour insister sur le nivellement opéré par la mort; rien de tel dans notre passage.

(3) Dans les manuscrits de Qumrân, on aurait peut-être un autre cas semblable dans un manuscrit de la Règle de la Guerre, 4 Q 491, fragments 1-2-3, lignes 14-15 : « toutes les troupes seront... en un (seul) lieu (= au même lieu) », mais le mot במקום, emporté dans une lacune, est restitué par l'éditeur, Maurice Baillet et, bien que la restitution paraisse certaine, on ne peut en tirer un argument scientifique. Voir *Discoveries in the Judaean Desert*, VII, Qumrân Grotte 4, 3^e vol. (4 Q 482-4 Q 520) (Clarendon Press, Oxford, 1982) pp.13 et 16.

(4) Même habitude en Marc, six fois sur six ; le cas de Marc 10, 8 est spécialement révélateur : après avoir cité la Genèse 2, 24 selon la Septante σάρκα μία, l'auteur continue : « ils ne sont plus deux, mais μία σάρξ ».

(5) Le lectionnaire Syriaque Palestinien, qui recourt à cette formule, laisse même אִתָּו à l'état absolu.

(6) Louis Salleron : Les linges du tombeau vide à la Résurrection, dans la *Pensée Catholique*, n°163, juillet-août 1976, pp.16-18 et n°165, novembre-décembre 1976, pp.21-26.

Encore une fois nous remercions les Professeurs Antoine Luciani et Michele Loconsole - auxquels est venu se joindre le Professeur Charles Commeaux - pour l'aide précieuse donnée pour la publication dans nos Nouvelles des textes grecs, hébreux et araméens.

Nouvelles brèves

Nous sommes heureux d'annoncer que le livre de Vittorio Messori « Il Miracolo » dont nous avons, il y a quelque temps, salué la sortie en Italie, vient d'être publié en français aux éditions Mame sous le titre : *Le Miracle impensable*. A la lecture de cet ouvrage il devient impossible, à moins de mauvaise foi, de nier la possibilité du miracle – même le plus impensable !

Nous remercions les adhérents qui nous communiquent des informations sur les découvertes récentes relatives à l'historicité des Évangiles et ceux qui nous font part de leurs impressions ou de leur indignation devant les articles ou conférences qui la récuse. Nous publierons dans le prochain numéro plusieurs de ces nouvelles que faute de place nous n'avons pu publier maintenant. Et nous encourageons chacun de nos lecteurs à nous envoyer tout renseignement même minime sur ce sujet qui est la raison d'être de notre association.

A propos des « événements qui se sont passés parmi nous »

(Luc I, 1)

Je me permets d'ajouter quelques lignes au commentaire du Professeur Luciani sur la traduction slave curieuse de l'introduction de Luc (I, 1) : « Les événements qui sont tout à fait connus parmi nous. »

Comme le fait remarquer le Professeur Luciani, le participe « connu » correspondrait au parfait passif de γινώσκω, qui serait ἐγνώσμενα. Cela n'est pas le sens du verbe πληροφορέω – ᾧ dont le parfait passif au participe donnerait « pleinement cru ». Ce sens conviendrait avec un nom comme « idée », « pensée », « doctrine » plutôt qu'avec le nom πράγματα qui désigne des actes, des événements : C'est donc bien l'autre sens du terme qui s'impose : « accomplis ».

Voici comment traduit la Bible de Jérusalem : « des événements qui se sont accomplis parmi nous », formule que reprend exactement Cl. Tresmontant. Et A. Chouraqui, pourtant amateur d'innovations linguistiques, parle simplement « des faits accomplis parmi nous ».

Quant aux références à Saint Paul, elles confirment la double signification du verbe :

- [Abraham] πληροφορηθεὶς ὅτι ὁ [Dieu] ἐπήγγελλται δυνατός ἐστὶν καὶ ποιῆσαι : « [Abraham] dans la persuasion que ce qu'il a une fois promis, Dieu est assez puissant pour l'accomplir (Bible de Jérusalem, Rom. IV, 21)

- ἕκαστος ἐν τῷ ἰδίῳ νοῖ πληροφορεῖσθω : « que chacun s'en tienne à son jugement » (Bible de Jérusalem, Rom. XIV, 5)

Dans les deux cas malgré des variantes de traduction, c'est le premier sens qui s'impose : Abraham est « pleinement convaincu » et chacun peut « se convaincre dans son propre jugement ».

- On peut ajouter 2 Tim. IV, 5 : τὴν διακονίαν σοῦ πληροφορήσον : « acquitte-toi à la perfection de ton ministère ». Malgré la paraphrase, c'est bien le second sens du verbe : « remplir, accomplir, » associé à un acte.

Il serait pourtant utile de continuer la vérification avec le nom correspondant : πληροφορήσις (qu'on trouve chez Ptolémée) ou πληροφορία qui paraît chez Saint Paul. En voici les trois exemples :

- ἐν πνεύματι ἀγίῳ καὶ πληροφορία πολλῇ : « ... de l'action de l'Esprit Saint et d'une assurance absolue » (1 Thess. I, 5) ;

- εἰς πᾶν πλοῦτος τῆς πληροφορίας τῆς συνέσεως : [ils parviennent] « au plein épanouissement de l'intelligence » (Col. II, 2) ;

- πρὸς τὴν πληροφορίαν τῆς ἐλπίδος : « pour le plein épanouissement de l'espérance » (Hébr. VI, 11).

Le premier cas correspond au sens de « conviction » et les deux autres, un peu paraphrasés, au sens d'« accomplissement », de « réalisation ». Ces derniers concernent non des opinions, mais des faits psychologiques, l'intellect et l'espérance. Le sens concret s'impose donc dans la traduction de πληροφορία.

Puisque vous savez d'où vient la traduction vicieuse de Luc, il serait naturel de demander raison aux Editions *Vie avec Dieu*. Sans grand espoir, je le crains, de résipiscence. Au moins la cause paraît-elle entendue...

Charles Commeaux

Morceau de la croix dite « du Bon larron »

PARS CRUCIS BONI LATRONIS

